

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 03 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : Lundi 27 Mai 2024

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 3
Élus présents : 26	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2

Secrétaire de séance : M. Pierre SIMON, Conseiller Municipal

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire ;

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, M^{me} Fanny GOURDIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. SCHNEIDER Pierre, Adjoint au Maire.

M^{me} Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire.

Absent sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

20/2024 – PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES SAISON 2024/2025

Pour la saison 2024/2025, il est proposé de reconduire le versement d'une aide à l'adhésion sportive ou culturelle.

Cette aide concernera les enfants de moins de 18 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire et étant domiciliés à Souffelweyersheim.

Elle sera versée pour toute cotisation soldée d'un minimum de 50.- € correspondant à l'adhésion à une association locale.

- Basket Club de Souffelweyersheim
- Football Club de Souffelweyersheim
- Le Géant Souffelweyersheim
- Foot Américain de Souffelweyersheim
- Gym Pour Tous
- Judo Club Souffelweyersheim – Reichstett
- Kenrido-Dojo
- Escrime Club Souffelweyersheim
- Tennis Club de Souffelweyersheim
- Tennis de Table de Souffelweyersheim
- La Souffel Volley Ball
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Cocktail Fitness
- Angel's Voice
- Orchestre d'Harmonie
- Tirs Réunis de Bischheim

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la commission « Vie associative » en date du 15 Avril 2024

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE

- **pour la saison 2024/2025 une participation financière à l'adhésion sportive ou culturelle d'un montant de 40.- euros par enfant de moins de 18 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire et étant domicilié à Souffelweyersheim.**

Cette participation financière sera accordée pour toute cotisation versée d'un minimum de 50.- euros auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune de Souffelweyersheim.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 05 juin 2024



Le Secrétaire de séance,

Pierre SIMON



Le Maire,

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 05 JUIN 2024